



Faculté  
de Médecine

Aix\*Marseille Université

Service de la Scolarité  
3<sup>ème</sup> Cycle de Médecine  
Spécialisée

[medecine-scol-cycle3@univ-amu.fr](mailto:medecine-scol-cycle3@univ-amu.fr)

Tél : 04.91.32.43.23/24/46.20

Fax : 04.91.32.45.36

## - NOTICE D'INFORMATION -

### FORMALITES A EFFECTUER EN VUE DE LA SOUTENANCE DE THESE D'EXERCICE DE DOCTORAT EN MEDECINE

La soutenance de cette thèse peut intervenir, au plus tôt, dès la validation du troisième semestre de formation et au plus tard, trois années après l'obtention du diplôme d'études spécialisées (Code de l'éducation - Section 3 - Article R632-22).

#### 1- DEPOT DU SUJET

Le sujet de la thèse doit être impérativement déposé **deux mois au moins avant la date de la soutenance** au service de la Scolarité 3<sup>ème</sup> cycle. Il doit être **dactylographié**, approuvé et signé par le Professeur Président du jury (qui doit obligatoirement avoir la qualité de PU-PH) sur du papier en tête de son service hospitalier.

Le sujet ne peut en aucun cas être modifié sans que le délai de deux mois ne soit prorogé.

**Attention : Il n'y a pas de soutenance de thèse entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre.**

A- S'assurer, auprès du service de la Scolarité,

- de la **disponibilité horaire** de la salle des thèses.
- que son dossier universitaire est en règle.

B- Consulter le Président de son jury de thèse afin de prévoir une date de soutenance et obtenir l'accord de l'ensemble des membres de son jury.

C- Télécharger sur le site Internet de la faculté de Médecine :

- le formulaire d'enregistrement de thèse soutenue à renseigner en ligne (résumé en anglais facultatif)
- l'autorisation de diffusion à renseigner en ligne
- la liste des professeurs, à reproduire sans aucune modification, et avec la même présentation,
- le serment d'Hippocrate.

## **2- CONFIRMATION DE LA DATE**

**Un mois au plus tard** avant la soutenance de thèse :

Remettre au service de la Scolarité, une note signée par le Président du jury, fixant la date et l'heure de la soutenance, ainsi que la composition du jury.

**Le jury de thèse est composé de quatre membres dont au moins trois enseignants titulaires de la faculté de Médecine de Marseille (Professeurs des Universités-Praticiens Hospitaliers / Maîtres de Conférences des Universités-Praticiens Hospitaliers).**

La présence de toute autre personne en tant que quatrième et/ou cinquième membre doit être justifiée par une participation ou éventuellement par la direction du travail soutenu. La demande d'autorisation, faisant mention des coordonnées professionnelles de ce(s) membre(s), devra être formulée par le Président du jury auprès du Doyen et obligatoirement jointe à la composition du jury. En aucun cas, un membre de la famille de l'étudiant ne peut faire partie du jury.

**La page de garde vous sera alors envoyée par le service de la scolarité après validation de la composition du jury.**

## **3- DEPOT DE LA THESE**

**Trois semaines au plus tard** avant la soutenance (délai de rigueur), le candidat doit remettre au service de la Scolarité :

- un exemplaire, tiré à part, de la conclusion de la thèse daté et signé par le Président du jury
- le formulaire d'enregistrement de thèse soutenue dûment rempli
- quatre exemplaires de la thèse
- Autorisation de diffusion en ligne (imprimé à renseigner).

Dans le cas de la **thèse article** en plus des pièces citées ci-dessus, joindre obligatoirement le document faisant foi de la soumission de l'article à une revue scientifique.

Le format, la couverture et les premières pages doivent être strictement conformes au modèle délivré par la faculté (notamment la liste du personnel enseignant).

**Un exemplaire de la thèse devra être remis, par le candidat, à chaque membre du jury au moins trois semaines avant la soutenance.**

Contactez les appariteurs **10 jours avant** la soutenance pour l'organisation matérielle de la soutenance aux numéros de téléphone suivants :

Secteur Timone : 06 14 46 09 24 du lundi au vendredi entre 9h00 et 18h00

Secteur Nord : 06 14 46 08 30

## **DELIVRANCE DU DIPLOME**

En toute hypothèse :

Le certificat provisoire ne peut être remis au candidat que si le quitus de la Bibliothèque a été remis auparavant au service de la Scolarité.

**Un certificat provisoire** sera remis au candidat

- **après la soutenance** de la thèse
- **et après** la validation du cursus théorique et pratique du DES par la commission interrégionale.

*IMPORTANT*

**NE PAS SE DESSAISIR DU CERTIFICAT PROVISOIRE ORIGINAL**

**LE DIPLOME DEFINITIF NE PEUT ETRE REMIS AU TITULAIRE QU'EN ECHANGE DE L'ORIGINAL DU CERTIFICAT PROVISOIRE.**

## PAPIER EN-TÊTE DU SERVICE

Pr Georges LEONETTI  
Doyen Faculté de Médecine  
27 Bd Jean Moulin  
13005 MARSEILLE

## MODELE DE LETTRE

### Dépôt de sujet

Monsieur le Doyen,

Je soussigné, Professeur *Nom-Prénom, service, adresse*, accepte de présider la thèse de M./Mme *Nom-Prénom*, interne de D.E.S de *intitulé du DES* sur le sujet suivant : « *Titre de la Thèse* ».

Marseille, le *date*  
Signature du Président du jury

## PAPIER EN-TETE DU SERVICE

Pr Georges LEONETTI  
Doyen Faculté de Médecine  
27 Bd Jean Moulin  
13005 MARSEILLE

## MODELE DE LETTRE

4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> membre invité

Monsieur le Doyen,

Je soussigné, Professeur *Nom-Prénom, service, adresse*, ai l'honneur de vous demander l'autorisation de faire participer le Docteur *Nom – Prénom – Adresse professionnelle*, en qualité de *quatrième / cinquième* membre du jury de la thèse de D.E.S. de M./Mme *Nom-Prénom de l'interne* qui aura lieu le *date* à *heure* à *salle (Timone/Nord)*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de ma considération respectueuse.

Marseille, le *date*

Signature du Président du jury



Service de la Scolarité  
Bureau du 3<sup>ème</sup> Cycle  
De Médecine Spécialisée  
Tel : 04.91.32.43.23 / 43.24 / 46.20  
Fax : 04.91.32.45.36  
[@medecine-scol-cycle3@univ-amu.fr](mailto:@medecine-scol-cycle3@univ-amu.fr)

## L'exemplaire de la Thèse

- ❖ Page de garde cartonnée de couleur neutre (beige, blanc, pas de bleu)
- ❖ 1 page blanche
- ❖ 1 page de garde papier normal (présentation identique à la couverture)
- ❖ Liste des professeurs de la faculté de médecine de Marseille (Utiliser exclusivement la liste fournie par le service de la scolarité)
- ❖ Remerciements aux professeurs, dédicaces à la famille, aux amis
- ❖ Sommaire, plan (page n° 1)  
(Début de la numérotation des pages)
- ❖ Travail de thèse
- ❖ Références bibliographiques, annexes, abréviations \*  
(Fin de la numérotation des pages)
- ❖ Serment d'Hippocrate
- ❖ 1 page blanche
- ❖ Page cartonnée de couverture de fin
- ❖ Au dos obligatoire : Résumé de la thèse, mots clés,  
Sur la tranche obligatoire : Année, titre, nom et prénom.

## Règles de présentation de l'exemplaire de la Thèse

### ❖ Le papier

Son opacité est primordiale pour la qualité de la reprographie

Eviter tout grammage inférieur à 80 grammes

Couverture : utiliser un papier cartonné de couleur beige ou blanche (pas de bleu)

### ❖ Le format et présentation

Le format imposé pour le texte et pour les illustrations est le format A4

- Taper le texte sur un seul côté de la feuille (recto pas de verso)
- Dactylographier le texte avec un interligne de 1 ½
- Utiliser une police de caractère lisible (par exemple de type Arial) de taille 12
- Laisser une marge suffisante (2,5 cm sous Word) pour permettre une reliure solide et une bonne reprographie
- Numérotter les pages en bas de page à droite ou au centre

**Ne pas utiliser de spirales pour relier la thèse, un assemblage dos collé est obligatoire.**

### ❖ Les notes

Les notes explicatives sont données en bas de la page concernée. Les notes sont identifiées par un numéro placé en indice après le nom, le mot ou la phrase qu'il concerne.

### ❖ Les références

L'ensemble des références citées doit figurer à la fin de la thèse suivant un style défini. Il est préconisé d'utiliser la norme Vancouver dans les disciplines bio-médicales. Cette norme ou style, peut afficher vos références selon deux modes de classement, soit numérique (dans l'ordre de citation), soit par ordre alphabétique d'auteur.

Vous pouvez utiliser un logiciel de gestion de références bibliographique, tel que Zotero. Des ateliers de présentations du logiciel sont organisés à la Bibliothèque Universitaire de Médecine.

Le nombre des références contenues dans une bibliographie sera reporté sur le "formulaire d'enregistrement de thèse soutenue" destiné à la Bibliothèque Universitaire.

### ❖ Les photographies

Aucune photographie issue d'un document protégé par le droit d'auteur ne peut être reproduite sans l'autorisation des ayants-droit.

### ❖ Nom de l'auteur

C'est le nom sous lequel sera signalé le diplôme : pour les femmes mariées, la règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique (Nom de naissance), suivi éventuellement du nom de femme mariée précédé de la mention "épouse".

❖ **Dos de couverture** : **obligatoire** : résumé et mots-clés

❖ **Sur la tranche** : **obligatoire** : année, titre, nom et prénom de l'interne.

Service de la Scolarité  
Bureau du 3<sup>ème</sup> Cycle  
De Médecine Spécialisée  
Tel : 04.91.32.43.23 / 43.24 / 46.20  
Fax : 04.91.32.45.36  
[@ medecine-scol-cycle3@univ-amu.fr](mailto:medecine-scol-cycle3@univ-amu.fr)

## THESE – ARTICLE

1/ La présentation de la thèse-article est identique à celle d'une thèse classique.

**Sauf sur la page de garde ou il devra être noté « THÈSE- ARTICLE »**

2/ Pour les articles en anglais, l'étudiant devra traduire tout l'article en français.

3/ La présentation lors de la soutenance de thèse se fera comme actuellement, à partir d'un exposé fait en français et de la présentation de documents en français.

Pour rappel : joindre obligatoirement le document faisant foi de la soumission de l'article à une revue scientifique.